

Formulaire de candidature bénévole à la Réserve Communale de Sécurité Civile

* Mentions obligatoires

Monsieur Madame

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance* : Lieu de naissance* :

Nationalité* :

Adresse complète* :

Téléphone 1* : Téléphone 2 :

E-mail* :

Profession :

Compétences particulières (langues étrangères, brevet de secourisme, réserviste volontaire, etc.) :

.....
.....
.....
.....

Je souhaite intégrer la Réserve Communale de Sécurité Civile d'Alès en qualité de bénévole.

Pièces à joindre à la candidature :

- Curriculum Vitae,
- Photocopie recto verso de la carte nationale d'identité.

Après dépôt de ce formulaire de candidature, un entretien pourra m'être proposé. Par la suite, si mon profil correspond aux missions à réaliser, mon engagement définitif prendra forme de la signature d'un contrat d'engagement et du règlement intérieur de la réserve.

Une sensibilisation obligatoire portant sur les risques majeurs et la gestion de crise sera effectuée par la suite.

L'engagement à servir dans la Réserve Communale de Sécurité Civile pourra être souscrit pour une durée de un an renouvelable. La durée des activités à accomplir au titre de la Réserve de Sécurité Civile ne pourra excéder quinze jours ouvrables par année civile.

Toute condamnation inscrite au bulletin numéro 3 du casier judiciaire est réhabilitaire. Celui-ci est à fournir lors de l'entretien.

Fait à : Le

Signature :

Objet du traitement de données.

Finalités : ce traitement vise à permettre la constitution d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (R.C.S.C.), outil de mobilisation civique créé par la loi du 13 août 2004 et instauré par le conseil municipal de la Ville d'Alès du 28 mars 2022.

Base légale : le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

Responsable de traitement : le responsable de traitement est la Ville d'Alès, en tant que personne morale, représenté par Monsieur Max ROUSTAN, Maire d'Alès, 9 Place de l'Hôtel de ville, 30100 Alès.

Données traitées :

- État civil, identité, données d'identification
- Profession, toutes compétences, diplômes et certifications utiles aux domaines d'intervention de la R.C.S.C.
- Coordonnées téléphoniques et mail de la personne concernée.
- Coordonnées téléphoniques et mail d'une personne à prévenir en cas de nécessité.

Prise de décision automatisée : le traitement exclut toute forme de prise de décision automatisée.

Personnes concernées : personne souscrivant volontairement et à titre de bénévole un contrat d'engagement pour servir dans la Réserve Communale de Sécurité Civile.

Destinataires des données: Mairie d'Alès et, plus particulièrement, son service Prévention des Risques Majeurs.

Transferts des données hors UE : aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

Durée de conservation : les données recueillies, ainsi que les sauvegardes effectuées afin de garantir leur sécurité, leur intégrité et leur disponibilité, sont conservées quatorze (14) mois (12 mois de durée contractuelle + 2 mois à titre conservatoire) pour une période d'engagement initiale de douze (12) mois. Elles sont conservées pour une même période si le contrat est reconduit par la personne concernée. Le sort des données (destruction systématique après deux mois) est le même à compter de la date marquant une rupture unilatérale ou bilatérale du contrat ou bien de celle arrêtant une non-reconduction de celui-ci.

Sécurité : cette collecte est limitée au strict nécessaire. Une fois recueillies, avec le consentement de la personne concernée, les données à caractère personnel sont traitées au moyen de protocoles informatiques sécurisés. Les données conservées sont stockées et traitées sur les serveurs informatiques de la collectivité au moyen d'applications professionnelles vérifiées et garanties conformes au RGPD par leurs éditeurs. La mise en œuvre du traitement fait l'objet de règles et de mesures techniques et organisationnelles strictes garantissant la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données. Les personnes habilitées à accéder aux données sont assujetties aux obligations relatives au secret professionnel.

Chaque volontaire de la Réserve Communale de Sécurité Civile dispose :

- d'un droit d'accès aux données traitées et qui le concerne,
- d'un droit d'opposition au traitement des données qui le concerne,
- d'un droit de rectification des données qui le concerne,
- d'un droit à l'effacement (ou droit à l'oubli) des données qui le concerne,
- d'un droit à la limitation du traitement des données qui le concerne,
- d'un droit à la portabilité des données qui le concerne,
- d'un droit d'opposition aux décisions individuelles automatisées et profilage,
- d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle eu égard aux données qui le concerne.

Pour toute information ou exercice de vos droits RGPD et Informatique et Libertés sur les traitements de données personnelles gérés par Alès Agglomération et la Ville d'Alès, vous pouvez contacter son délégué à la protection des données (DPO) :

- par courrier signé accompagné de la copie d'un titre d'identité à l'adresse suivante :

Alès Agglomération,
A l'attention du délégué à la protection des données (DPO)
Bâtiment ATOME, 2 rue Michelet, 30105 Alès Cedex

- par courriel : dpo@alesagгло.fr accompagné d'un titre d'identité scanné et en cours de validité.